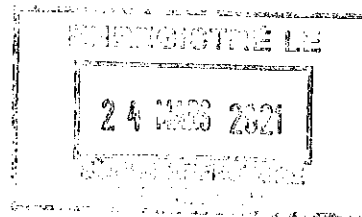
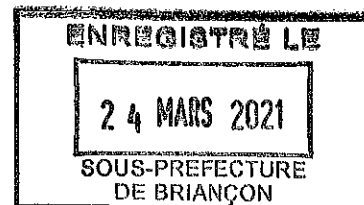




**DÉLIBÉRATION DU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10/03/2021**



DEL 2021.03.10/51

Le **mercredi 10 mars 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur ARNAUD MURGIA

Thème : sports

Etaient présents :

Objet :

**Conventions d'objectifs
et de moyens avec le
B.A.P.H.C. et le C.S.H.B.**

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNEOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Christophe OSTI, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Etaient représentés :

René MICHEL donnant pouvoir à Elisa FAURE
LASSERRE Brigitte donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
DAZIN Florian donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Monique OLLAGNIER donnant pouvoir à Hervé BOULAIS

Convocation :

Date :

04 mars 2021

Affichage :

04 mars 2021

**Nombre de
membres du
conseil municipal**

Absents excusés :

René MICHEL, Brigitte LASSERRE, Florian DAZIN, Monique OLLAGNIER

En exercice : 33

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

Présents : 29

**Nombre de
suffrages
exprimés : 33**

RAPPORTEUR : M. CHRISTIAN JULLIEN

VU la délibération N° DEL 2021.03.10/08 du 10 mars 2021, portant attribution des subventions aux associations et clubs sportifs pour l'exercice 2021,

CONSIDERANT qu'il a été attribué pour l'année 2021 une subvention d'un montant de CINQUANTE TROIS MILLE EUROS (53 000 €) au BAPHC et de CINQUANTE SIX MILLE EUROS (56 000 €) au CSHB,

CONSIDERANT que la commune est tenue de signer une convention d'objectifs avec toute association percevant une subvention d'un montant supérieur à VINGT-TROIS MILLE EUROS (23 000 euros),

CONSIDERANT les travaux de la commission Vie quotidienne-Jeunesse & Sports, réunie le 08/03/2021,

La commune de Briançon soutient financièrement depuis des années des associations sportives dont l'intérêt pour la jeunesse n'est plus à démontrer.

En effet, c'est notamment au sein de ces associations que les jeunes apprennent à développer l'esprit d'équipe, la solidarité, la combativité ainsi que de nombreuses qualités physiques ou techniques.

Elles permettent une ouverture vers des filières de formation professionnelle qui les aideront à faire de leur passion le métier qu'ils souhaitent exercer plus tard.

Parmi celles-ci, le hockey sur glace et le ski, activités traditionnelles, populaires et de territoire occupent une place de choix.

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver les dispositions des conventions d'objectifs et de moyens avec le BAPHC et le CSHB jointes à la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

SPORTS DEL 2021.03.10/51

PUBLIÉ LE

24 MARS 2021


Le Maire
Arnaud MURGIA